

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

LA MAIN DANS

LA POCHE P.4

Lumière :

La marque de la bête P.4

(9^è partie)

Le professeur Sodokin Koffi donne des cours d'économie au " professeur " mal inspiré Jean-Pierre Fabre au sujet des 9233,5 milliards de FCFA sortis illicitement du Togo :

95% des fonds illicites sont issus de la criminalité et des transactions commerciales des multinationales P.3

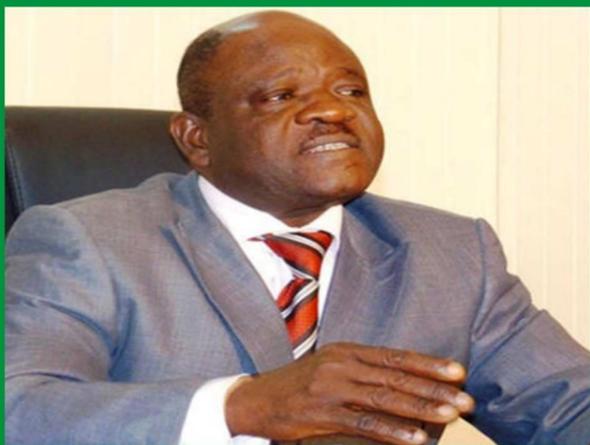


Le "Professeur" Jean-Pierre Fabre



Le Professeur Koffi Sodokin

En prélude à la rentrée scolaire 2014-2015 :



Florent Y. Maganawè, MEPS

L'on s'active pour une reprise des classes sereine

A l'orée de l'année scolaire 2014-2015, les autorités éducatives ne baissent pas les bras. Pour permettre que toute la famille du système éducatif reprenne le chemin des classes dans de bonnes conditions, gouvernement et acteurs du monde scolaire travaillent depuis plusieurs mois main dans la main pour garantir une nouvelle année scolaire sereine, dont le démarrage est prévu pour le 29 septembre prochain. Déjà, les résultats semblent être au rendez-vous mais l'heure n'est pas au relâchement...

Lire la suite à la page 4&6

2^{ème} journée des éliminatoires

CAN Maroc 2015 / Togo 2- Ghana 3 :

Tchanilé Tchakala et ses Eperviers désillusionnés par les Blacks Stars P.6

Lutte contre la corruption :

L'Ambassade des USA outille les acteurs

des médias pour une plus grande implication P.2



L'Ambassadeur des USA au Togo et la Ministre Anaté



Hélène Fabre

Disparition de la mère du leader de l'ANC Jean-Pierre Fabre P.6

Lutte contre la corruption : L'Ambassade des USA outille les acteurs des médias pour une plus grande implication

La corruption est un problème qui gangrène tous les pays, y compris le Togo. Si les dirigeants sont appelés à y remédier, la société civile et les médias ont également un grand rôle à y jouer.

Ce rôle des médias dans la promotion de la bonne gouvernance et l'éradication de la corruption consiste non seulement à conscientiser le public sur le phénomène, ses causes, ses conséquences et les remèdes possibles, mais aussi à mener des investigations et à faire des reportages sur la corruption. D'une façon claire, les médias doivent constituer un frein à la corruption en se positionnant comme un partenaire clé dans la lutte contre ce fléau.

C'est dans le but de mettre les journalistes à contribution dans la lutte contre la corruption dans notre pays, que l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Togo a organisé, le jeudi 04 septembre dernier à Lomé, une journée de réflexion à l'endroit des acteurs des médias sur le thème : " Contribution des médias à la lutte



Les participants

contre la corruption".

Des représentants de la société civile, des ministères et d'autres institutions de la République étaient également présents à cette journée.

Des communications sur plusieurs thèmes, notamment " comment la corruption affecte-elle l'économie des pays ? Les avantages de la lutte contre la corruption " ; " aperçu historique de la corruption ; situation actuelle au Togo ", " Les mécanismes officiels de lutte ", " contribution du journalisme d'investigation ", " comment les médias peuvent-ils aider à

contrer le phénomène " ont meublé cette journée. Des débats très animés ont suivi des communications qui ont permis aux participants de cerner les manifestations de la corruption, ses dangers sur la société, et le rôle qui revient à chaque acteur de la société et principalement aux journalistes dans la lutte pour l'éradication de ce phénomène au Togo.

A l'ouverture de la journée, l'Ambassadeur des USA au Togo, M. Robert E. Whitehead a indiqué qu'enquêter sur la corruption demande une bonne dose de courage et de sacrifice de soi. Mais

garder le silence ou pratiquer l'autocensure permet à la corruption de s'étendre et de plomber le développement même des pays. " Tous les journalistes devraient être encouragés à ne pas fermer les yeux sur les cas pouvant être l'objet d'une investigation ", a-t-il souligné.

Selon lui, les journalistes doivent collaborer avec les magistrats et les avocats, afin de connaître les limites et protections juridiques liées à la pratique du journaliste, ainsi que les lois liées à la propriété et à l'espace public et privé.

" Un bon journaliste d'investigation ne doit avoir pour objectif que la seule recherche de la vérité. Il doit pour cela, connaître le code d'éthique et de déontologie de sa profession, et effectuer autant de recherches que possible avant de se lancer dans une investigation liée à la corruption ", a ajouté Robert Whitehead.

En ouvrant les travaux, la ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et de la Formation Civique, Mme Germaine Koumalo Anaté, a laissé entendre que la corruption, à

des degrés divers, semble être un mal intégré à l'histoire sociale de nos communautés humaines, quel que soit le pays et apparaît parfois aux yeux de certains comme une action légitime ou recommandée pour atteindre un certain but.

Elle a rappelé la mise en place de l'Office Togolais des Recettes (OTR), les réformes du système économique, administratif, judiciaire et la réhabilitation de l'autorité de régulation et de passation des marchés publics, qui sont des actions qui traduisent, selon elle, l'engagement du gouvernement à lutter contre la corruption. Elle a souligné que pour accompagner les efforts de l'Etat, tous les citoyens, chacun à son niveau, doit collaborer en commençant par changer de mentalité et de comportement.

" De manière plus spécifique, les journalistes qui jouissent d'une grande liberté d'expression au Togo, ont une partition importante à jouer dans ce combat. Ils doivent d'abord eux-mêmes être crédibles et plus professionnels en bannissant la corruption dans l'exercice de leur métier conformément à ce qui leur est enseigné dans la déontologie de ce métier. Car celui qui se laisse corrompre, est aussi responsable que celui qui corrompt ", a-t-elle martelé.

Madame la Ministre a exhorté les journalistes à appliquer en premiers ce qu'ils ont appris, afin d'être eux-mêmes irréprochables, et de donner plus de force et de crédibilité à leurs actions de dénonciation des pratiques de corruption qu'ils auront constatées.

Au cours des travaux, un film sur Veronica Guerin, une journaliste d'investigation irlandaise, a été projeté pour permettre aux participants, notamment les journalistes de voir les contraintes et les risques du journalisme d'investigation.

La corruption est un phénomène qui affecte les institutions publiques et privées, elle retarde le progrès économique et social et augmente les coûts et l'incertitude de faire les affaires dans un pays. Son éradication reste un défi pour nos Etats.

Pierre Agbanda

HUMANITAIRE : Deux ONG offrent des équipements aux hôpitaux

Les ONG " Vivons Ensemble Afrique " (VEA) et " Amis du Monde des Enfants " (AME) viennent d'équiper en matériels le Centre Hospitalier Régional de Tsévié et l'Unité de soins Primaires (USP) de Djagblé.

Ce don est composé de 150 blouses, 150 pantalons et de 200 blouses opératoires destinés au personnel de l'hôpital, d'un négatoscope, de kits de premières urgences, de tuyaux (pour sérum), de torchons et de divers matériaux indispensables au centre hospitalier.

Cet important équipement médical a été remis le mardi 08 septembre 2104, à la directrice du Centre Hospitalier Régional de Tsévié (CHR), Mme ADJEH Assoupui, par le président de VEA, M. ADOTE Clément, et la directrice exécutive AME, artiste togolaise de la chanson, Mme Laurence MONTCHO, en présence de la directrice régionale de la Santé, d'un représentant du ministère de la Santé et des membres du personnel soignant.

" C'est un don qui nous fait beaucoup plaisir et qui sera très utile à notre hôpital. Je rassure les ONG AME et VEA qu'un bon usage en sera fait ", s'est réjoui Mme ADJEH Assoupui.

Mme Laurence Montcho a confié que le choix du CHR de Tsévié n'est pas le fait d'un hasard. " Nous avons choisi l'hôpital de Tsévié parce que nous savons qu'il y a beaucoup d'indigents qui viennent ici, des gens qui ont peu de moyens pour supporter les frais d'hospitalisation. Cela répond à la mission de notre ONG de mettre le social au cœur de son action et d'accompagner l'Etat en contribuant au mieux-être des populations ".

Pour sa part, M. ADOTE Clément, anesthésiste de formation vivant en Allemagne, a promis de continuer par mobiliser les bon-

nes volontés dans son pays d'adoption pour qu'ils viennent en appui aux efforts des autorités en matière de santé. " J'espère pouvoir encore faire plus pour mes compatriotes les années à venir ", a-t-il dit.

Après Tsévié, la délégation a mis le cap sur Djagblé, où elle a été accueillie par le personnel du centre de santé et les responsables locaux (le chef du Village, le président du Comité Villageois de Développement, le responsable du Comité de Gestion de l'USP) et les habitants. Là, des blouses opératoires, des kits d'urgences, des tuyaux et autres torchons ont été offerts.

Un geste vivement salué par Mme Seydou Nafissatou, la responsable de l'USP.

A sa suite, le chef du village, Togbui Adonssou Fiohaassi, a réitéré les remerciements des bénéficiaires aux donateurs avant



Don d'équipements aux hôpitaux

de soumettre d'autres doléances aux responsables des deux organisations. Des doléances bien reçues par les donateurs qui ont promis revenir au plus tôt avec encore plus de dons, pour soulager les souffrances des populations de Djagblé.

M. Adoté Clément et Mme Montcho Laurence ont pu se rendre compte de la vétusté des équi-

pements et des énormes besoins de l'USP de Djagblé (exiguïté des locaux, manque de places pour accueillir les malades, des lits d'hôpitaux délabrés, une salle d'accouchement en manque d'équipements entre autres) ; une situation qui ne favorise pas une prise en charge adéquate des patients.

Pierre A.

Promotion d'une justice restauratrice pour enfant :

Des acteurs de la justice des régions du septentrion renforcent leurs capacités

Dans le cadre du projet d'appui à la promotion d'une justice restauratrice pour enfant, le Bureau National Catholique de l'Enfant du Togo (BNCE - Togo), en collaboration avec les ministères en charge de la Justice, de la Sécurité et de la Protection civile, a organisé, du 27 au 29 août à Kara, un atelier de formation et de renforcement des capacités à l'intention des acteurs de la justice, notamment les magistrats, les greffiers, les gendarmes et les officiers de police judiciaire des régions Centrale, de la Kara et des Savanes.

"La protection des mineurs en conflit avec la loi ou privés de liberté : notre responsabilité collective", tel est le thème de cet atelier de trois jours (27 au 29 septembre

2014) qui a regroupé les acteurs de la justice des régions Centrale, de la Kara et des Savanes. Cette rencontre vise à outiller les participants sur le concept " de justice restauratrice " afin de leur permettre d'améliorer leur intervention auprès des enfants en conflit avec la loi dans le respect des normes nationales et internationales de protection des enfants. Il était également question au cours de cette formation de vulgariser les outils de protection des enfants, surtout ceux en conflit avec la loi.

La place des enfants n'est pas dans la prison mais dans des institutions pouvant leur assurer un accompagnement adéquat afin de faciliter leur réinsertion dans la société, a déclaré le président de la Cour d'Appel de Kara, Moti N'Tifafato. Il

a souligné que l'Etat met l'accent depuis plusieurs années sur la justice restauratrice avec la mise en place des centres alternatifs à l'emprisonnement des enfants ainsi que la brigade pour mineurs pour éviter que les enfants se retrouvent au même endroit que les adultes.

Pour Stéphane Meert, chef section Gouvernance et Economie à la Délégation de l'UE au Togo, il faut, pour une action durable, prendre en charge les besoins des juges pour enfants et du personnel de police spécialisé dans les problématiques des mineurs, l'aménagement des brigades pour mineurs à Lomé et à l'intérieur du pays, de même que l'équipement des centres publics et privés d'accueil des mineurs.

JPB

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

AGBANDA Pierre
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

Le professeur Sodokin Koffi donne des cours d'économie au " professeur " mal inspiré Jean-Pierre Fabre au sujet des 9233,5 milliards de FCFA sortis illicitement du Togo : 95% des fonds illicites sont issus de la criminalité et des transactions commerciales des multinationales

Son " éminence professeur " de l'économie, Jean-Pierre Fabre de "l'université de l'ANC", est mal inspiré sur l'état des finances du Togo. L'homme qui se prévaut d'avoir fait des Travaux dirigés (TD) à l'ancien Premier ministre Gilbert Houngbo, a opéré récemment une sortie maladroite au sujet de la situation économique du Togo. En lieu et place d'un diagnostic intelligent basé sur des chiffres réels qu'il peut trouver dans les rapports du FMI, de la Banque Mondiale et de l'UEMOA, l'homme se saisit d'un rapport léger de l'ONG GFI (Global Financial Integrity). Cette ONG américaine qui a pondu ce rapport en se basant sur des données aléatoires, affirme que de 2002 à 2011 plus de 9233.5 milliards de fonds illicites ont été sortis du pays. Et le grand " professeur " de l'économie de l'ANC accuse le pouvoir en place d'avoir détourné près de 1000 milliards de FCFA des caisses de l'Etat.

Pour lui, cet argent aurait pu servir à payer la dette du pays et à élaborer un budget sans déficit. Il conclut en disant que c'est justement à cause de ces détournements massifs que le président Faure Gnassingbé refuse d'opérer les réformes politiques.

Cette démonstration du président national de l'ANC fait sourire un diplomate occidental au Togo

qui ne comprend pas ce que viennent chercher les réformes politiques dans le débat sur la situation de l'économie d'un pays. " Je pensais que Jean-Pierre Fabre maîtrisait la situation macro économique du Togo, ou du moins, était capable, avec le concours de ses conseillers, de faire un diagnostic fiable sur cette question en se basant sur le budget, les investissements des bailleurs de fonds pour éclairer l'opinion, mais malheureusement, il est passé à côté de la plaque ", souligne-t-il.

Selon notre confrère " republicain ", M. Michael Coker, l'attaché économique de l'Ambassade des Etats-Unis à Lomé, a lu le rapport et relevé ses incohérences. " Il y a toujours un problème avec les données et les statistiques concernant les pays en développement. C'est généralement très imprécis ", a-t-il indiqué. Ces réactions montrent à suffisance que ce rapport de l'ONG GFI est un véritable chiffon dont aucun économiste sérieux ne devrait se servir.

Mais malheureusement, le président de l'ANC a pensé que ce document était une aubaine pour nuire au pouvoir en place en intoxiquant l'opinion en faisant croire qu'au Togo les recettes de l'Etat sont systématiquement détournées.

Pour éclairer l'opinion sur ce sujet, un vrai professeur d'économie à l'Université de Lomé, Koffi Sodokin, donne des explications



Sodokin Koffi

Jean-Pierre Fabre

claires sur les flux financiers illicites dont parle l'ONG GFI. M. Sodokin indique que, selon le rapport conjoint de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de la GFI en 2009 et l'analyse des détails, la composition de ces flux contredit beaucoup quelques idées reçues.

Selon les estimations de GFI, la corruption sous forme de pots-de-vin ou de malversation ne représente que 03% environ des flux illicites, les activités criminelles telles que le trafic de drogue et la contrebande, 30% à 35%, et les transactions commerciales des multinationales, pas moins de 60% à 65%. On peut noter que l'argent détourné par les administrations publiques corrompues est insignifiant comparé aux autres formes de flux illicites.

On note donc que 90 à 95% des sorties illicites de capitaux

relèvent des activités criminelles et des transactions commerciales des multinationales ". L'on se demande si le " professeur " mal inspiré Jean-Pierre Fabre a aussi lu ces précisions. Ce n'est pas sûr. Il s'est servi juste des chiffres qu'il voulait pour intoxiquer ses militants et donner du grain à moudre à ses journalistes qui ont pris d'assaut les médias et envahi les sites internet.

Le " professeur de l'université de l'ANC ", devrait juste savoir que 95% des 9.233,5 milliards de FCFA dont il est question dans le rapport de GFI ne proviennent ni des recettes fiscales, ni des sociétés d'Etat, ni des prêts ou des dons des partenaires au développement. Il serait donc illusoire de croire que cet argent existe, et pouvait payer la dette et permettre au Togo d'avoir un budget sans déficit étant donné que

les 95% desdits fonds sont issus des activités criminelles et des transactions commerciales des multinationales.

S'il est possible de quantifier les transactions commerciales des multinationales et d'établir des statistiques un peu proches de la réalité (puisque ces transactions passent souvent par les banques), il serait illusoire de faire de même pour les fonds issus des activités criminelles parce qu'ils transitent pas par les canaux financiers réguliers.

Certes, le gouvernement mène un combat ardu contre les trafiquants de drogue et autres criminels, mais ceux-ci réussissent à déjouer parfois le dispositif sécuritaire. Comment l'ONG GFI peut-elle alors évaluer la quantité de la drogue et la valeur de la transaction ?

M. Michael Coker, l'attaché économique de l'Ambassade des Etats-Unis à Lomé, a raison en disant que les données et les statistiques de GFI sont généralement imprécises.

Il va sans dire que si cette somme colossale dont parle Jean-Pierre Fabre était réellement sortie des caisses de l'Etat ou des fonds alloués par les bailleurs, ni l'Union Européenne, ni la Banque Mondiale, ni le FMI, ni la BAD, toutes ces institutions qui avaient boycotté le Togo dans un passé récent pour gestion opaque des deniers publics, n'allaient jamais renouer avec lui pour l'accompagner dans ses réformes.

La sortie de Jean-Pierre Fabre tombe très mal pour lui-même au moment où le président de la Banque Mondiale félicite le Togo pour la transparence dans la gestion du budget.

Si les bailleurs de fonds se bousculent pour accompagner le Togo dans sa marche vers l'émergence, c'est parce qu'ils suivent de bout en bout sa rigueur dans la gestion des fonds qui lui sont alloués.

Le Togo frappe à la porte du Millénaire Challenge Account (MCA), une institution américaine qui investit énormément dans les projets de développement. Et selon certaines sources bien informées, le Togo a fait d'énormes efforts dans les réformes et a de fortes chances d'être élu. Si c'est ce qui a motivé Jean-Pierre Fabre à faire cette sortie, il est passé à côté de la plaque car le MCA dispose de structures de collecte d'informations et sait que le rapport du GFI est aléatoire.

En se servant de ce rapport, Jean-Pierre Fabre a étalé ses tares en économie et ferait mieux de demander l'aide du professeur Sodokin qui pourrait lui donner les cours nécessaires lui permettant de mieux comprendre. Ainsi, il éviterait de faire des prestations ridicules et pourrait ressembler à un homme d'Etat sérieux.

P.A.

Alizou Dominique

L'élection des membres de la CENI encore reportée : L'ANC/ADDI et le CAR contre l'attribution d'une place de l'opposition à l'UFC

Ça piétine à l'Assemblée nationale. Encore un nouveau report de la première session extraordinaire de l'Assemblée nationale consacrée à la l'élection des nouveaux membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et de six (6) membres de la Cour constitutionnelle.

Prévue pour se tenir mardi 9 septembre dernier, cette session avait été reportée sur mercredi, puis à une date ultérieure.

Mardi, le président du groupe parlementaire UNIR, l'honorable Christoph Tchao confiait aux médias que les députés avaient besoin d'un peu de temps pour mener les réflexions sur le sujet. Mais ce nouveau report cache mal le malaise qui règne au sein du parlement togolais.

Ce nouveau report serait toujours consécutif à l'absence de consensus sur la composition de cette institution organisatrice des élections à venir, surtout le scrutin présidentiel de 2015 qui agite les états généraux des partis poli-



Dama Dramani, Président de l'ANC

tiques. Les partis représentés au parlement, surtout ceux de l'opposition veulent se donner plus de temps pour des concertations, afin de trouver un consensus sur la composition de la CENI, cette institution qu'ils ont tant décriée mais qui leur tient beaucoup à cœur à présent. Pour ce faire il faut user des subterfuges pour écarter des adversaires au sein de cette institution.

Ainsi, les partis parlementaires, notamment l'Union pour la République (UNIR), l'Alliance Nationale pour le Changement

(ANC), la Coalition Arc-en-ciel, l'Alliance des Démocrates pour un Développement Intégral (ADDI) et l'Union des Forces de Changement (UFC) ne s'entendent pas sur la composition de la CENI.

La faute aux groupes parlementaires ANC/ADDI et CAR qui veulent imposer leur gloutonnerie politique en refusant de céder aucune des cinq places qui leur sont réservées à l'Union des Forces de Changement (UFC).

Pour eux, l'UFC n'est pas un parti de l'opposition du fait de la participation de ses membres au gouvernement.

Les deux groupes parlementaires membres de regroupements différents ont eu de la peine à tenir un conclave destiné à désigner un candidat unique de l'opposition pour 2015

mais ont été prompts à s'entendre pour torpiller le processus électoral par leur refus de partage des places à la Ceni, puisque l'UFC qu'ils tentent d'exclure n'entend pas se laisser faire.

Le ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, Gilbert Bawara accusait déjà mardi le CST et la Coalition Arc-en-ciel d'être à l'origine du retard que connaît la recomposition de la CENI.

L'Assemblée nationale a la tâche de nommer les 17 membres de la CENI, dont 5 du parti au pouvoir, 5 des partis de l'opposition parlementaire, 3 des partis extra parlementaires, 3 de la société civile, et de l'administration. Une nouvelle Ceni qui devrait être consensuelle si tous les acteurs impliqués mettaient un peu d'eau dans leur vin. Pour le moment le blocage persiste.

Vivement que les uns et les autres reviennent à de meilleurs sentiments.

En prélude à la rentrée scolaire 2014-2015 :

L'on s'active pour une reprise des classes sereine

A l'orée de l'année scolaire 2014-2015, les autorités éducatives ne baissent pas les bras. Pour permettre que toute la famille du système éducatif reprenne le chemin des classes dans de bonnes conditions, gouvernement et acteurs du monde scolaire travaillent depuis plusieurs mois main dans la main pour garantir une nouvelle année scolaire sereine, dont le démarrage est prévu pour le 29 septembre prochain. Déjà, les résultats semblent être au rendez-vous mais l'heure n'est pas au relâchement...

Pendant que les élèves continuent de s'adonner à d'autres choses que les livres et les cahiers au nom des vacances, les enseignants et les premiers responsables du monde éducatif s'activent pour mieux préparer la nouvelle année scolaire. Entre bilan et perspectives, réclamations et sommations, les acteurs du monde scolaire ont réussi enfin à accorder leurs violons sur l'essentiel : développer un enseignement fondamental inclusif, de qualité, adapté aux réalités de l'heure.

Face à cette nouvelle résolution, il fallait agir, et au plus vite,

sur certains leviers afin d'enclencher cette nouvelle dynamique salubre pour le monde éducatif qui ne cesse de se dégrader au fil des ans.

Les questions sensibles bientôt résolues

Les difficultés socioéconomiques qu'a connues le pays sont en passe d'influer sur différents secteurs malgré les efforts consentis par les plus hautes autorités pour redresser la barque.

L'année scolaire écoulée a connu des perturbations liées aux revendications des syndicats de l'enseignement qui réclament à tue-tête de meilleures conditions de vie et de travail. L'autre problème de taille au cours de cette même année, était l'insuffisance du personnel enseignant à tous les niveaux et surtout dans les disciplines scientifiques...

Le secteur de l'éducation étant un secteur prioritaire (vu que 40% de la population a moins de 15 ans et 60% moins de 25 ans), l'Etat togolais n'a ménagé aucun effort pour juguler ces impairs. C'est ainsi que des discussions entre le gouvernement et les fédérations des syndicats de l'enseignement ont



Florent Maganawè, MEPS

permis de recadrer les débats autour de l'élaboration d'un "Projet de statut particulier des personnels de l'enseignement", qui est à l'étape de relecture de sa première version.

Cet important outil a le mérite de retracer et situer toutes les péripéties auxquelles peut être confronté un enseignant au cours de sa carrière. Son élaboration a permis un déroulement apaisé de l'année académique 2013-2014.

2015, une année charnière

Au Forum mondial sur l'éducation tenu à Dakar au Sénégal en 2000, les pays d'Afrique sub-

saharienne dont le Togo s'étaient engagés à réaliser la scolarisation primaire universelle en 2015, conformément aux six objectifs du cadre d'action. Dans cette perspective, le Togo avait pris un certain nombre d'initiatives, notamment le Plan d'Action National d'Education pour Tous (PAN/EPT), le Plan Sectoriel de l'Education (PSE) 2010-2020 et sa version révisée 2014-2025, qui mettent toutes l'accent sur l'inclusion.

Ainsi, le système éducatif togolais met l'accent sur certaines priorités, au nombre de quatre, afin de relever le défi d'un

enseignement fondamental de qualité, qui étende la couverture du préscolaire, développé au second cycle du secondaire une formation professionnelle adaptée, et est inclusif, c'est-à-dire qui réduise le taux d'analphabétisme. Le ministère en charge de l'éducation met l'accent sur deux pôles, en l'occurrence "des actions sur la demande" (élaboration d'une politique d'identification et de prise en charge des enfants vulnérables,...) et "sur l'offre d'éducation" (construction de salle de classes, octroi de subventions aux écoles spécialisées pour la prise en charge des enfants en situation de handicap...). Le champ est vaste et il faudrait commencer quelque part.

Ce qui se fait...

Il ne sera pas superflu de dire ici que les résultats aux différents examens parlent d'eux-mêmes. D'une manière générale, nous pouvons reconnaître que les résultats sont encourageants et croissants. Dans l'enseignement général, "les résultats sont meilleurs au CEPD, au BEPC et au BACI. C'est seule-

Suite à la page 6

Lumière

La marque de la bête "666" (9ème Partie)

La bête qui montera de la terre, c'est l'église catholique romaine (pape). Vous pouvez les voir dans Apocalypse 19 :20 : " Et la bête fut prise, et avec elle, le faux prophète qui avait fait devant elle les prodiges par lesquels il avait séduit ceux qui avaient pris la marque de la bête et adoré son image. Ils furent tous les deux jetés vivants dans l'étang ardent de feu et de souffre ".

Pour expliquer la bête et le faux prophète, nous prenons l'exemple de Jésus Christ et le prophète Jean Baptiste. Jean Baptiste fut le messager qui a annoncé où préparer la venue de Jésus, selon Malachie 3 :1. Le pape et le système romain sont comme Jean Baptiste et Jésus Christ.

Quand l'antéchrist apparaîtra, c'est le pape qui le présentera aux Juifs et au monde entier comme Jean a présenté Jésus comme étant l'agneau de Dieu, qui ôte le pèche du monde. De même, ce pape présentera l'antéchrist comme étant celui qui apporte la paix dans le monde. Or 1Thessaloniens 5 :3 déclare : " Quand les hommes diront : paix et sureté ! Alors une ruine soudaine les surprendra, comme les douleurs de l'enfantement surprennent la femme enceinte, et ils n'échapperont point ".

Ce dictateur mondial viendra faire la guerre aux saints, les forçant à prendre la marque et seront persécutés jusqu'à être égorgé par son armée : C'est ici la grande tribulation dont parle le livre d'apocalypse 7 :9-17 .

Lisons le livre de Daniel 7 :1-7 " La première année de Belschatar, roi de Babylone, Daniel eut un songe et des visions de son esprit, pendant qu'il était sur sa couche. Ensuite, il écrivit le songe et raconta les principales choses.

Daniel commença et dit : " Je regardais pendant ma vision nocturne et les quatre vents des cieux firent irruption sur la grande mer. Et quatre grands animaux sortirent de la mer, différents l'un de l'autre. Le premier était semblable à un lion et avait des ailes d'aigles. Je regardais jusqu'au moment où ses ailes furent arrachées ; il fut enlevé de terre et mis debout sur ses pieds comme un homme et un cœur d'homme lui fut donné. Et voici, un second animal était semblable à un ours, et se tenait sur un côté ; il avait trois côtés dans la Guelle entre les dents, et on lui disait : " lève-toi, mange beaucoup de chair ! ".

Ecoutez cette bonne parole chaque vendredi de 10heures à 11heures sur radio Carré Jeune (RCJ 103.1 FM)

Frère Koffi : 90213158 /Visitez le site www.retour-doctrine-apotres.fr

E-mail laveritequilibere@yahoo.fr

Fait divers

LA MAIN DANS LA POCHE

Ca fait parfois très mal de se rendre à l'évidence que celui ou celle à qui l'on fait plus confiance est la personne qui déçoit le plus. Comment comprendre que celui qu'un monsieur prenait pour son meilleur ami avec qui il partageait les confidences, puisse être animé d'intention de sortir avec sa femme ?

Le cas s'est produit dans la nuit du mardi 09 septembre 2014 à Lomé, plus précisément au quartier Agoè Lycée, et a surpris plus d'un. Ce jour, aux environs de minuit, dame Elise, épouse Kossi, a été dénichée dans l'hôtel dudit quartier. La jeune femme a été prise en flagrant délit d'adultère avec Yao, le meilleur ami de Kossi. Le drame, c'est que c'est le frère consanguin du mari qui a surpris sa belle-sœur. Les membres de la belle-famille invités à cet effet, ont pris d'assaut l'hôtel. Il a fallu une intervention musclée des forces de l'ordre pour ramener le calme. La jeune dame qui porte le deuxième enfant de Kossi, a été suivie à son insu par son beau-frère qui la soupçonnait d'infidélité.

Après avoir été renseigné sur l'hôtel qu'elle fréquentait avec son amant, il prit sur lui de la filer. Il s'est dissimulé dans une douche à l'entrée de l'hôtel et a suivi tous les mouvements des amoureux notamment les formalités depuis la réception jusqu'à la chambre. Le " détective " a laissé quelques minutes s'écouler avant de s'approcher de la chambre pour ensuite frapper à la porte comme pour leur fournir un service.

Croyant donc à un employé de l'hôtel qui venait leur servir des préservatifs, Yao ouvrit la porte, permettant au " détective " d'entrer dans la chambre. Les trois personnes se seraient tout simplement regardées un moment sans dire mot, puis l'enquêteur cria pour alerter tout le monde.

La mort dans l'âme, les amoureux étaient obligés de passer aux aveux et de demander l'indulgence des témoins. Kossi, le mari, était absent de Lomé au moment des faits. Yao maîtrisait parfaitement l'agenda de son ami. Aussi, avait-il saisi l'opportunité pour en profiter.

L'on imagine le sort qui sera réservé à ces amoureux et particulièrement à la pauvre Elise à l'arrivée du mari. Il est toutefois très regrettable et vraiment dommage qu'en dépit des maladies vénériennes qui sont monnaie courante, de tels actes ne soient pas prohibés. Dommage !

B. TALOM

Passation des marchés publics au Togo:

Trois entreprises exclues pour " des faits de faux et usage de fausses attestations "

L'ARMP (Autorité de Réglementation des Marchés Publics) a encore frappé. Les cibles des nouvelles décisions sont les entreprises, " Trolman Construction BTP (TC BTP) " et ses dirigeants sociaux de droit, " ARZ & fils " et ses dirigeants sociaux, Bâtir la Cité SARL et son gérant. Ces derniers, selon les décisions N° 051-2014/ARMP/CRD du 04 septembre 2014 et N° 050-2014/ARMP/CRD du 04 septembre 2014 du Comité de Règlement des Différends (CRD) de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), sont exclus pour une durée de cinq (5) ans de toute procédure de passation de marchés publics et délégations de service public, pour " des faits de faux et usage de fausses attestations de bonne fin d'exécution prévus par les articles 51 et 132



Mme Ayélé Datti, présidente du CRD

du Code des Marchés Publics ". D'après le communiqué signé de la Présidente du Comité de Règlement des Différends (CRD), Mme Ayélé Datti en date du vendredi 05 septembre 2014, par décision N°051-2014/ARMP/CRD du 04 septembre 2014, le Comité de Règlement des Différends (CRD) de l'Autorité de

Régulation des Marchés Publics (ARMP) a prononcé l'exclusion de l'entreprise " T r o l m a n Construction BTP (TC BTP) " et de ses dirigeants sociaux de droit, notamment son D i r e c t e u r Général, Souman N'Kpansoukte Douiti, ou de fait des appels publics à concurrence pour l'obtention de marchés publics et délégations de service public pour une durée de " cinq (5) ans, pour des faits de faux et d'usage de fausses attestations de bonne fin d'exécution ".

La même source indique que cette forfaiture a été commise lors de l'appel d'offres national

N° AAO 003-2013/CNCT du 13 mars 2013, relatif aux travaux d'aménagement et de pavage du parking de Togblé-Kopé au profit du Conseil National des Chargeurs du Togo. Des actes condamnant, à compter du 05 septembre 2014, date de la notification de ladite décision, l'entreprise " Trolman Construction BTP (TC BTP) " et ses dirigeants à une interdiction "de toute participation à la commande publique sans préjudice des sanctions pénales éventuellement encourues ou des réparations dues conformément à la réglementation en vigueur ".

Un autre communiqué signé à la même date par M. Datti, par décision N° 050-2014/ARMP/CRD du 04 septembre 2014, le Comité de Règlement des Différends de l'ARMP a décidé des sanctions d'exclusion des entreprises "

ARZ & fils " et ses dirigeants sociaux, notamment Souman N'Kpansoukte Douiti et Panguindambe Mohamed Wable pour une durée de cinq (5) ans. Les mêmes sanctions vont à l'encontre d'Anani Tora, gérant de " Bâtir la Cité SARL ". Le communiqué indique que ces entreprises et leurs dirigeants sociaux de droit, tout comme ceux de " Trolman Construction BTP (TC BTP) ", sont exclus de " toute procédure de passation des marchés publics et délégations de service public, pour des faits de faux et usage de fausses attestations de bonne fin d'exécution prévus par les articles 51 et 132 du Code des Marchés Publics ".

Notons que ces décisions sont rentrées en vigueur depuis le vendredi 05 septembre 2014, date de leur notification.

icilome.com

Projet " vision Togo 2030 " : La concertation sur le sous-système démographie et développement humain se poursuit

Le sous-système "démographie et développement humain", l'un des quatre sous-système du projet "Togo Vision 2030", a été exposé le jeudi 04 septembre 2014 à Lomé, à des acteurs des différentes couches sociales du pays. Le ministre de la Prospective et de l'Evaluation des Politiques Publiques, le professeur Kako K. Nubukpo a ouvert les travaux.



La table lors de la rencontre; au micro le Prof Kako Nubukpo

L'objectif du sous système "démographie et développement humain" est de traiter plusieurs questions clés comme: la santé, l'emploi des jeunes, l'éducation, la formation professionnelle, l'urbanisme, l'habitat, le foncier.

Pour le ministre, le professeur Kako K. Nubukpo, l'être humain est au cœur du processus de développement d'une nation et aucun pays ne peut aller réellement vers l'émergence sans relever ces défis qui se posent à l'homme. C'est pour cette raison que le gouvernement au cœur de ses préoccupations les questions relatives à la santé, l'emploi, la jeunesse, l'éducation, la formation professionnelle, l'urbanisme, l'habitat, le foncier, a expliqué le ministre.

Le chef responsable du sous-système démographie et développement humain, Gilbert Senyo Tsolényanu, a laissé entendre qu'il s'agit de collecter les données et d'essayer de voir ce qui se passe réellement dans le pays sur les bases scientifiquement prouvées".

Le Togo s'est réellement engagé, depuis quelques années, dans une nouvelle dynamique de développement,

celle de la transformation structurelle de notre économie et de notre société.

Pour faire du Togo un pays émergent à l'horizon 2030, les autorités politiques veulent le doter d'une vision qui embrasse tous les domaines d'activités.

Vision 2030 est un projet lancé depuis mai 2014. Pour le

gouvernement, il s'agit de poser les bases et directives capables de conduire le pays à l'émergence d'ici 2030. C'est un projet qui se veut participatif et inclusif. Le projet vise à élaborer d'ici la fin du premier semestre de l'année 2015 quatre (04) sous-systèmes.

Carole AGHEY

LE BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE DE LA BRVM D'AOUT 2014 :

La BRVM clôture le mois d'août en hausse EVOLUTION DES INDICES ET DES CAPITALISATIONS

La BRVM a clôturé le mois d'août 2014 en hausse par rapport au mois précédent. L'indice BRVM10 a gagné 4.51% en passant de 249.44 à 260.70 points. L'indice BRVM Composite pour sa part, s'est affiché à 246.52 contre 238.43 points précédemment, soit une progression de 3.39%.

La capitalisation boursière du marché des actions s'est affichée à 5 985.51 milliards de FCFA contre 5 789.13 milliards

de FCFA en juillet 2014. La capitalisation obligataire s'est quant à elle, affichée à 1 263.64 milliards de FCFA contre 1 303.48 milliards de FCFA précédemment

Transactions du marché

La valeur totale des transactions enregistrées en août 2014 s'est établie à 15.18 milliards de FCFA pour 23 445 216 titres échangés contre 24.25 milliards de FCFA pour 4 430 558 titres traités au mois de juillet 2014.

Coris Bank a tenté d'installer son siège au Togo

Coris Bank International prépare activement l'ouverture d'une filiale au Togo, prévue en septembre. La Banque burkinabé est également fortement encouragée par les autorités togolaises à installer le siège du holding à Lomé.

On savait que Coris Bank International préparait activement l'ouverture d'une filiale au Togo, prévue en septembre. Mais on apprend que la banque dirigée par Idrissa Nassa pourrait aussi y installer le siège de son holding. Les autorités du pays lui auraient en effet proposé un terrain de 2 000 mètres carrés à cet effet. Leur objectif : renforcer le rôle de place financière de Lomé, où sont déjà établies les deux banques panafricaines, Ecobank et Oragroup.

Progression

Créée en 2008, Coris Bank International a connu une progression constante de ses activités au cours des dernières années. Son total de bilan est passé de 237 milliards de F CFA (490 millions de dollars) en 2010 à 408 milliards (environ 845 millions de dollars) l'an dernier. N° 2 au Burkina Faso, derrière Ecobank, Coris Bank dispose d'une filiale en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso.

Fin janvier dernier, Coris Capital, une société de conseil et d'investissement a vu le jour. Dotée de 10 millions de dollars (environ 5 milliards de F CFA), elle est destinée à accompagner le développement des petites et moyennes entreprises (PME) du Burkina Faso et de la sous-région.

Jeuneafrique

Performances du marché

Le marché a été marqué par la progression du cours de l'action AIR LIQUIDE CI (+21.88%) tandis que le titre NESTLE CI affichait un repli de 16.67%.

Les titres les plus actifs ont été - en volume - ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPO-

RATED TG avec 22 769 390 titres transigés et - en valeur - SONATEL SN qui a totalisé 2.82 milliards de FCFA de capitaux échangés

La BRVM est la bourse commune aux huit pays de l'UEMOA ; elle est la 6ème bourse africaine en termes de capitalisation.

Lisez tous les jeudis votre Journal
"Chronique de la Semaine"

2ème journée des éliminatoires CAN Maroc 2015 : Togo 2- Ghana 3 :**Tchanilé Tchakala et ses Eperviers désillusionnés par les Blacks Stars**

Le duel des mal-classés dans le groupe E, Togo (0pt) et le Ghana (1pt), a tourné hier mercredi à l'avantage des Blacks Stars (2-3). C'était en match comptant pour la seconde journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Maroc 2015. Une seconde défaite au goût amer pour les Togolais qui se sont attachés les services d'un coach local pour cette campagne continentale de football. Le Ghana, après son faux pas de la première journée, se relance dans cette campagne pour la phase finale de la CAN Maroc 2015.

Deux défaites en autant de sorties ! C'est le palmarès qu'enregistre le nouveau sélectionneur des Eperviers du Togo, Tchanilé Tchakala, dans la campagne des éliminatoires pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Maroc 2015. Après leur première défaite face à la modeste équipe guinéenne qui a évolué à dix pendant une bonne partie du jeu, les Togolais, quart finalistes de la



Les Eperviers du Togo en perte de repère (Archives)

dernière CAN, se devaient de rebondir devant leur public, hier mercredi, face à leurs voisins de l'ouest, le Ghana. Mais hélas ! Ils se sont inclinés à nouveau, (2-3) devant une sélection ghanéenne bien en point.

Et pourtant, ce sont les Togolais qui ont trouvé les premiers, le chemin des buts, contre le cours du jeu. En effet, à la 11ème minute, Floyd Ayité, profitant d'une intervention manquée de Mohamed Awal, puis d'un rebond favorable, oblige le goal ghanéen Stephen Adams à voyager dans ses filets. Mais très vite,

les Ghanéens prennent le jeu à leur compte et obligent les Togolais à commettre des fautes même au sein de la défense.

A la 23e minute, cette défense togolaise sera coupable de deux erreurs de concentration. Sur une balle anodine, l'attaquant ghanéen, Gyan Assamoha remporte son duel aérien face au "Goliath" Bossou Vincent (1m92) et met le cuir hors de portée du goal Agassa Kossi. Les poulains de James Kwesi Appiah reviennent quelques minutes plus tard. Au terme d'une belle phase de jeu, Emmanuel Agyemang-Badu,

oublié dans le cœur de la défense togolaise, reprend d'une tête rageuse le centre de Baba-Atsu, à la 34ème minute. Togo 1-Ghana 2. Les Togolais vont courir derrière ce score jusqu'à la pause.

Du retour des citrons, les Togolais appuient sur l'accélérateur, mais les visiteurs se font maîtres du jeu tout en observant le chronomètre. Sur un coup franc de Womé Dové excentré sur la droite, le capitaine des Eperviers moins en vue au cours de la partie, Adebayor fait parler son gabarie et place une tête victorieuse à la 76ème minute.

A deux partout à dix minutes de la fin de la rencontre, l'on pensait les carottes cuites pour les deux formations. Mais c'était sans compter avec la détermination des Blacks Stars menés par un certains Assamoha Guyan.

A cinq minutes du temps réglementaire, sur une nouvelle hésitation de la défense togolaise, Christian Atsu se joue de celle-ci et donne un précieux trois points aux Blacks Stars du Ghana. Un avantage que le Togo

ne pourra combler jusqu'au coup de sifflet final.

Avec cette victoire de la deuxième journée, le Ghana se relance dans le groupe E et est deuxième avec (4pts +1), juste derrière l'Ouganda (4pts+2) et devant la Guinée (3pts). Avec un compteur qui affiche zéro point, le Togo, bon dernier du groupe, voit sa qualification pour la CAN Maroc 2015 se compromettre sérieusement.

Le Togo sur l'ensemble de ses deux rencontres, s'est montré assez fébrile en défense et dans la récupération sans compter une attaque moins incisive. L'équipe du Togo semble ne pas encore être prête pour une telle compétition malgré la horde de stars.

A la troisième journée, les 11 et 12 octobre prochain, le Togo défie l'Ouganda alors que la Guinée va se mesurer avec le Ghana.

Résultats complets du groupe E : Togo - Ghana : 2-3 ; Guinée - Ouganda : 0-2

JPB

21ème journée du championnat D1 de football :**Anges FC - Semassi - As Togo Port, le trio en tête**

Le championnat national de football de première division était à sa 21ème journée le week-end écoulé. Le faux pas des Guerriers de Tchaoudjo (0-0) face à Unisport de Sokodé, fait les affaires du leader Anges FC de Notsè qui est allé s'imposer (un but à zéro) à Maranatha FC de Fiokpo.

A quelques journées de la fin du championnat de l'élite, les dés semblent être jetés pour les différents clubs en lice. Le leader, Anges FC réalise un hold-up à Womé (1 but 0) devant Maranatha local, alors que son dauphin, Sémassi est accroché

par son éternel rival, Unisport de Sokodé (zéro but partout). Le troisième au classement général, As Togoport réalise un service minimum (1-0) devant le dernier, AS Douane, pour qui les portes de la relégation sont grandement ouvertes.

Si l'AS Douanes et Dyto, respectivement 12ème (15 pts) et 11ème (18pts), sont rassurés de terminer au bas du tableau, l'on retrouve en tête du peloton le trio Anges FC de Notsè - Sémassi de Sokodé - AS Togo Port, respectivement 1er avec 39 pts, 2ème (36 pts) et 3ème avec 32 pts au compteur.

A trois journées de la fin de la



Anges FC de Notsè, leader de la D1

saison, les cartes semblent être tirées pour certains clubs qui connaissent déjà leur sort au

moment où le destin d'autres se joue en tête du tableau.

JPB

En prélude à la rentrée scolaire 2014-2015 :**L'on s'active pour une reprise des classes sereine**

Suite de la page 4

ment au BACII qu'ils ont connu une régression", relève une source au ministère des Enseignements Primaire et Secondaire (MEPS).

Outre ces résultats séduisants à mettre à l'actif des différents acteurs de l'éducation en commençant par le MEPS, ce dernier a réalisé plusieurs actions allant de "l'ouverture des concours de recrutement d'enseignants et d'élèves maîtres pour les Ecoles Nationales d'Instituteurs (ENI) aux candidats handicapés, l'élaboration et la validation d'un manuel de formation en éducation inclusive, l'octroi de subventions aux écoles spécialisées sur le budget

général, etc."

D'autres actions sont réalisées par des partenaires du gouvernement tels Handicap International qui a initié plusieurs projets sur le terrain.

Pour la nouvelle année académique, le gouvernement a réalisé plusieurs actions à l'endroit du corps enseignant (le recrutement et la mise à disposition de 1305 nouveaux enseignants et le recyclage de plus de 1200 enseignants volontaires et des inspecteurs) mais également au plan matériel, avec la mise à disposition de plus de 800 salles de classe, plus de trois millions de manuels scolaires, sans oublier l'équipement de 50 laboratoires au profit des collèges...

Même si le privé était le parent pauvre du secteur éducatif togolais, il n'est pas pour autant oublié dans la nouvelle dynamique voulue par les autorités.

Tout en reconnaissant que l'enseignement privé laïc et confessionnel participe au développement de l'éducation, il importe de souligner que certaines de ces initiatives ne respectent pas la législation en la matière, œuvrant parfois même dans la clandestinité avec les risques que tout cela engendre.

Au demeurant, beaucoup de choses se font dans l'ombre dans le secteur éducatif passé au premier plan des priorités de l'Etat togolais. Entre recrutement et recyclage des personnels du

système éducatif togolais, construction de salles de classe, leur équipement en matériel didactique sans compter l'enveloppe destinée au secteur éducatif toujours revue à la hausse, le système éducatif national doit néanmoins s'arrimer avec celui des autres pays de la sous-région. On évoque même la mise en place d'un système d'évaluation sous-régional harmonisé des acquisitions des élèves en fin d'études dans les Etats membres de l'UEMOA. C'est dans cet état d'esprit qu'écoliers et enseignants sont invités le 29 septembre prochain, à reprendre le chemin des classes pour le compte de l'année académique 2014-2015.

JPB

Disparition de la mère du leader de l'ANC Jean-Pierre Fabre

Le leader de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), Jean-Pierre Fabre est devenu orphelin depuis le début du week-end dernier.



Hélène Fabre

Il a en effet perdu sa maman, Hélène FABRE décédée le 5 septembre 2014 à l'âge de 93 ans alors qu'il s'apprêtait encore à rallier ses militants pour des activités politiques. Lors de leur meeting traditionnel samedi dernier à Zanguéra, les différents intervenants ont saisi l'occasion pour rendre hommage à la défunte et présenter leurs condoléances au leader de l'ANC. Pour sa part, l'Etat-major de l'ANC a été très attristé par la nouvelle et promet se mobiliser autour de leur leader pour célébrer les obsèques.

Rappelons que ce décès survient à quelques mois de l'élection présidentielle de 2015, à laquelle Jean-Pierre Fabre se présentera sans aucun doute. Toute la rédaction de Chronique de la Semaine présente ses sincères condoléances à la famille du Président national l'ANC que l'âme de la défunte repose en paix.

La rédaction

VIRUS EBOLA : Le gouvernement togolais a pris des précautions idoines contre le mal

Depuis un temps, la fièvre hémorragique à Virus Ebola, sévit sur le continent africain, particulièrement en Afrique de l'Ouest. Selon le dernier bilan rendu public par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), ce mal a déjà tué 1 900 personnes sur 3 500 cas confirmés.

Le Premier ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu, conscient de la situation, met un accent particulier sur la sensibilisation. C'est dans cette optique qu'il s'est entretenu avec les professionnels des médias, le 04 septembre dernier à la primature, en présence des autorités.

L'objectif de cette rencontre est



La table lors de la rencontre avec la presse

d'amener les journalistes à faire une bonne communication autour de cette maladie mortelle. Au cours de cette rencontre, le chef du gouverne-

ment a pris des mesures idoines pour que le Togo évite ce mal. Il s'agit de communiquer pour corriger les fausses nouvelles qui courent et faire connaître à la population les précautions qui sont déjà prises.

Le Premier ministre, a reconnu que toute la presse a effectivement servi de relais au gouvernement, en communiquant et en sensibilisant la population sur les risques inhérents et les comportements à adopter pour éviter la contamination.

Précisons qu'un comité de gestion est officiellement mis sur place, dans le but de permettre un renforcement des capacités en matière de protection, de gestion efficace et efficiente de l'information dont le public

a besoin, et une réglementation de la prise en charge médicale.

Il est question également de veiller à une application des mesures devant contribuer au renforcement des capacités en matière de diagnostic au laboratoire, d'hygiène et d'assainissement et la coordination de la lutte au niveau général.

Notons que la maladie se manifeste par une poussée de fièvre assortie d'une évolution très rapide, avec des signes pharyngés, des maux de tête et des signes hémorragiques. C'est le plus souvent à cause de ces signes hémorragiques graves que les personnes décèdent.

Carole AGHEY

Elections 2015 : La CENI présente aux médias les 400 nouveaux kits d'enregistrement biométrique réceptionnés

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) se prépare activement à l'organisation de l'élection présidentielle prévue pour se tenir dans le courant du mois de mars 2015. C'est dans cette logique que cette institution, organe chargé des élections, a réceptionné 400 nouveaux kits d'enregistrement biométrique le mercredi 03 septembre dernier.

Ce matériel a été présenté aux médias le jeudi 04 septembre dans les locaux de la CENI sis à l'espace forain Togo 2000.

Ces nouveaux kits livrés par l'opérateur technique ZETES viennent s'ajouter à ceux déjà disponibles (plus d'un millier) et permettront à la CENI de renforcer son parc et ses capacités

opérationnelles pour la révision des listes électorales dans la perspective des élections de 2015. La CENI dispose désormais de 1675 kits pour faire la révision de la liste électorale sur toute l'étendue du territoire togolais.

Les kits d'enregistrement biométrique servent à la capture des données biographiques et biométriques (photos et empreintes digitales) des électeurs pour l'élaboration des listes électorales. Ces kits sont composés d'un ordinateur portable muni d'un appareil photo numérique et d'un lecteur d'empreintes digitales, avec une imprimante et des batteries rechargeables, le tout emballé dans une caisse métallique. Ces équipements informatiques sont accompagnés d'un groupe

électrogène qui sert à leur alimentation électrique.

La présentation des kits a donné l'occasion aux professionnels des médias d'échanger avec l'institution sur l'utilité de cette acquisition dans les préparatifs des élections de 2015.

C'est le Vice-président de la CENI, Me Jean-Claude Homawoo qui a présidé la cérémonie de présentation. Il était entouré de plusieurs membres de l'institution.

La présentation des 400 nouveaux kits avec leurs composantes a été faite par M. Hamadou Tadjidini, Expert national auprès de la CENI. Il a déclaré que, outre les nouveaux kits, 1500 batteries neuves sont aussi acquises pour rendre opérationnels les anciens kits qui ont déjà servi dans le cadre des élections passées.

Le Vice-président de la CENI a pour sa part indiqué que tout le matériel est acquis par l'Etat togolais sur demande de la Commission électorale. Selon



Un kit biométrique

lui, la CENI, consciente de ses responsabilités et par patriotisme, a entrepris dès le lendemain des élections législatives de 2013, de mettre en place toutes les ressources matérielles, humaines et financières dont elle a besoin pour une bonne organisation des élections de 2015.

Il a ensuite expliqué que la révision des listes électorales est une activité majeure au nombre de celles que doit mener la CENI. " Le centre de l'opération de révision de la liste électorale, ce sont les kits ", a-t-il souligné.

Le Togo est propriétaire de 1275 kits qui sont en cours de reconditionnement pour être opérationnels. " Mais, nous avons senti qu'il nous fallait

encore un certain nombre de kits pour couvrir l'opération de révision telle que nous l'avons conçue... Pour que nous puissions la mener dans les meilleures conditions, nous avons demandé au Gouvernement de mettre à notre disposition ces kits supplémentaires ", a ajouté Me Homawoo.

Tous ces équipements seront disponibles pour la révision de la liste électorale sur toute l'étendue du territoire national réparti en trois zones. Le Vice-président de la CENI a pour finir rassuré que son institution prend les dispositions pour que le matériel réponde efficacement aux attentes.

Pierre Agbanda

Assemblée Nationale :

Aduhuku Péré out, remplacé par Alonou Kokou

Le député de Blitta élu aux dernières élections législatives sous la bannière de l'Union pour la République (UNIR) ne pourra plus siéger au parlement. L'ancien président du parlement togolais victime d'un grave accident de circulation juste après ces élections du 25 juillet 2013, n'est finalement pas encore rétabli et ses pairs du Parlement ont décidé, en assemblée générale extraordinaire tenue le 09 septembre dernier, de le remplacer à l'hémicycle.

Désormais c'est Alonou Kokou qui siégera en lieu et place de Maurice Dahuku Péré, député UNIR élu dans la circonscription électorale de Blitta, au nord du pays. Victime d'un grave accident de circulation il y a quelques mois, le précurseur de la mutation du vieux parti au pouvoir, le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT), va finalement abandonner ses camarades de lutte pour se consacrer à sa guérison, lui qui se débat encore avec les séquelles de cet accident mortel. Il souffrirait de " troubles cognitifs ", selon son certificat médical.

Réunis en assemblée générale extraordinaire, les membres du parlement constatant son " incapacité à exercer ses fonctions ", ont décidé, au cours de la première session extraordinaire de l'année 2014, de son remplacement conformément aux dispositions du règlement intérieur de l'institution.

Cette décision est intervenue après avis de la Cour Constitutionnelle sur la base du certificat médical du père fondateur de l'"Alliance" dont il est toujours le président.

Rappelons que Dahuku Péré est un des fondateurs du défunt RPT, qu'il a quitté après avoir émis des idées sur la nécessité de procéder aux réformes du vieux parti. Notons que Péré, surnommé " l'apprenti chrétien ", a été également président de l'Assemblée nationale. Finalement son vœu de rénovation du RPT a été exhaussé en avril 2012 avec la dissolution de ce parti puis la création de l'UNIR, parti sous la bannière duquel il a été élu député en juillet 2013.

Toute la rédaction de Chronique de la Semaine lui souhaite une prompt guérison.

JPB

Le Centre National d'Appareillage Orthopédique célèbre 40 ans d'existence

" Offrons l'opportunité aux personnes handicapées pour participer au développement communautaire ", c'est le thème choisi par le Centre National d'Appareillage Orthopédique et de rééducation fonctionnelle (CNAO) pour célébrer ses 40 ans d'existence. Pour l'occasion, une conférence de presse a été organisée le 08 septembre par la directrice du Centre, Mme Pinda Akuwa, pour présenter le bilan du parcours et en même temps le programme des activités qui se dérouleront du 08 au 19 septembre 2014.

Les activités au menu de cette célébration sont entre autres des jeux radiophoniques dotés de prix, des émissions télévisées, des activités culturelles et sportives avec la participation des personnes amputées, un match de football, une table ronde des par-

tenaires, des consultations gratuites.

Pour la Directrice Mme Pinda Akuwa, l'objectif du CNAO est de " permettre à toute personne en situation de handicap de pouvoir reprendre ses activités quotidiennes et de lui faciliter l'insertion sociale, économique et professionnelle par sa participation à la vie communautaire ".

Selon elle, les maladies handicapantes, les traumatismes des accidents de la voie publique, les catastrophes naturelles sont des réalités qui nous interpellent tous. " Le handicap pose d'énormes problèmes dont les discriminations sociales et professionnelles liées au manque de programmes d'inclusion du handicap dans les projets et programmes communautaires ", a-t-elle ajouté.

Créé en 1974, le Centre National d'Appareillage Orthopédique et de rééducation fonctionnelle a accueilli 2.500 à

3.000 patients par an dont seulement 55% sont servis à cause de l'insuffisance de moyens financiers.

Le CNAO dispose aujourd'hui de machines lui permettant de confectionner des orthèses ou des prothèses aux patients nécessitant. Des thérapies dans des piscines sont aussi disponibles.

Une table ronde est prévue le 16 septembre prochain avec les partenaires du CNAO pour la présentation d'un projet en vue de son financement. Parmi ces partenaires, on peut citer : PLAN Togo, CECO GROUPE, CNSS et CICR.

Notons que le nombre de personnes handicapées dans le monde est estimé à 15% et au Togo à neuf cent mille (900.000) selon le dernier recensement de la population togolaise.

Carole AGHEY



Alerte Virus Ebola

EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor -
Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66

BP : 81213-Lomé-Togo
Email : conapptogo@yahoo.fr